

Programme de Développement des Infrastructures Économiques et Marchandes (P-DIEM)



Mosaïque de constructions réalisées dans les communes par le programme DIEM
© Coopération suisse au Bénin

Programme

Durée : 2013 – 2026

Budget : CHF 30 millions

soit env. 18 milliards FCFA

Phase actuelle

Durée : 2022 – 2026

Budget : CHF 10 millions

Environ 6 milliards FCFA

Partenaires/Acteurs

Mandataire : Organisation Néerlandaise de Développement (SNV Bénin).

Partenaires : 24 Communes dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, des Collines, de la Donga, et du Zou / Organisations socioprofessionnelles agricoles et artisanes / Ministères de la décentralisation, des finances, du cadre de vie, de l'agriculture, des enseignements techniques et professionnels et des petites et moyennes entreprises et services déconcentrés.

Zone d'intervention

Départements : Borgou Alibori, Collines, Atacora, Donga et Zou.

Citation

« Le Bénin dispose désormais de l'expertise pour promouvoir à grande échelle les constructions en matériaux locaux de qualité et dans le respect de l'environnement ».

Bénéficiaire de la Formation en technique de construction en Brique de Terre Comprimée

Dynamiser les économies locales grâce aux infrastructures marchandes en matériaux locaux

Afin de dynamiser l'économie locale, le Programme de Développement des Infrastructures Économiques et Marchandes (PDIEM) rénove depuis 2013 des infrastructures économiques et marchandes. Le programme dynamise l'économie locale, renforce la capacité des collectivités territoriales, promeut l'entrepreneuriat local et valorise les matériaux locaux. La dernière phase réalisera de nouvelles infrastructures structurantes dans les 4 départements du nord et transférera les acquis aux acteurs institutionnels publics.

Ces constructions permettent non seulement aux communes d'accroître leurs compétences en matière de passation et gestion de marché, mais également de générer des taxes qui contribuent à entretenir les marchés et sont réinvesties pour des services publics.

De nombreux jeunes architectes, ingénieurs et techniciens en Brique de Terre Comprimée (BTC), chefs de services techniques des mairies et artisans (briquetiers, maçons, électriciens, plombiers, coffreurs, charpentiers, soudeurs, etc.) ont par ailleurs été formés en technique de construction en terre. Des entreprises locales de construction sont enfin encouragées à s'engager dans la construction en matériaux locaux, générant ainsi des opportunités pour les économies locales.